



Brunngasse 36  
CH-3011 Bern  
www.ta-swiss.ch

Berne, décembre 2021

# Culture et numérisation

## Mise au concours d'une étude en matière d'évaluation des choix technologiques

La culture, sous ses multiples formes, est un élément essentiel de l'identité de notre pays et ne cesse d'évoluer. À l'instar de notre société, elle est impactée par la numérisation à différents niveaux : création, réception, diffusion, archivage et statut des artistes. Les opportunités et les risques que cela entraîne soulèvent de nombreuses questions.

### 1. Teneur de l'étude

Cette étude **interdisciplinaire** devra évaluer **les opportunités et les risques de l'impact de la numérisation sur la culture**. Elle s'efforcera de répondre aux questions **sociétales, juridiques, politiques, économiques, techniques, écologiques et éthiques** que cela soulève. En raison de cette diversité, elle peut également se composer de plusieurs sous-projets.

L'étude proposera un état des lieux de l'impact de la numérisation sur la **création** artistique et la **réception** de la culture. Elle examinera l'influence de l'une sur l'autre. Elle s'intéressera également à l'évolution de la relation entre acteurs culturels et public.

L'étude examinera l'évolution des canaux de **diffusion** traditionnels et numériques et clarifiera comment ces derniers influencent la diversité culturelle. Il conviendra aussi d'étudier comment les **associations** culturelles et leurs rôles évoluent avec la numérisation.

Dans le contexte juridique, l'étude exposera la situation actuelle du **statut des artistes**, en évaluant le système de rémunération, la protection des droits d'auteur et la protection sociale des artistes. Prenant en considération les **enjeux économiques** du secteur culturel, l'étude analysera les conséquences du recours aux outils numériques (e.g. NFT) dans le développement du marché des œuvres d'art ainsi que le rôle des communautés soutenant les artistes.

Enfin, elle fera le point sur **l'archivage du patrimoine** avec ses enjeux en matière de définition, d'organisation à long terme et de coordination, y compris les questions de droits d'auteur et l'éthique du partage des collections.

Pour conclure, l'étude procèdera à une **évaluation générale** dont elle tirera des **conclusions** et, si possible, des **recommandations** à l'intention des décisionnaires, et notamment des responsables politiques.

## 2. Déroulement, calendrier et dépôt des dossiers

### Dépôt des esquisses de projet

La mise au concours se déroulera en deux étapes. Dans un premier temps, les esquisses de projet seront déposées. Elles devront comprendre 4 pages maximum et décrire l'approche choisie :

- Introduction (1 page maximum)
- Problématiques, approche prévue et méthodes de recherche (2 pages maximum)
- Composition prévue de l'équipe de recherche (1 page maximum)

Les esquisses de projet doivent être soumises par voie électronique (en format pdf) à [info@ta-swiss.ch](mailto:info@ta-swiss.ch). La date limite de soumission est prévue **le 20 février 2022**.

La décision concernant le choix des équipes de projet invitées à poursuivre la procédure de soumission tombera, selon toute probabilité, en mars 2022.

### Dépôt des propositions détaillées

Sur la base des esquisses de projet, environ 5 équipes seront invitées à la deuxième étape de la procédure de soumission. Les équipes de recherche sélectionnées seront informées en mars et seront invitées à soumettre leur proposition détaillée jusqu'à **mi-mai 2022**. La date exacte sera communiquée en mars. Pour la deuxième étape, les propositions doivent satisfaire aux « Règles à suivre pour la présentation des dossiers de candidature » selon le point 4 du descriptif détaillé.

### Début du projet

Un début de projet possible serait fin de l'été ou en automne 2022. Cela sera à convenir avec le(s) équipe(s) de projet.

## 3. Réalisation de l'étude

Le Secrétariat de la Fondation pour l'évaluation des choix technologiques mettra sur pied un groupe de spécialistes (dit groupe d'accompagnement) représentatif des différents aspects thématiques de l'étude. La proposition acceptée sera présentée à ce groupe d'accompagnement avant que ne débute sa réalisation, lequel pourra, d'entente avec le Secrétariat, influencer sur les priorités et la marche à suivre. Pendant la durée de l'étude, le groupe de projet rédigera de trois à cinq documents de travail ou rapports intermédiaires à l'intention du groupe d'accompagnement et du Secrétariat. Ces comptes rendus serviront de base de discussion, étant entendu que

chaque nouvelle phase du projet ne sera entreprise qu'avec l'accord de ces deux instances.

## 4. Forme et budget de l'étude

En raison de la diversité de ce thème, TA-SWISS accepte aussi bien les (petits) projets partiels qui n'abordent que certains aspects du thème que les propositions de projets qui couvrent le thème dans son ensemble. TA-SWISS encourage également différentes formes d'études (études TA scientifiques classiques, workshops participatifs, séries de conférences, contributions artistiques et culturelles, etc...).

- Durée du projet : env. 12-15 mois
- Cadre budgétaire global : 300 kCHF
- Cadre budgétaire des sous-projets : à partir de 10 et jusqu'à 100 kCHF environ
- Cadre budgétaire maximale pour un projet sur le thème global : jusqu'à 160 kCHF

Dans ce cadre budgétaire, la TVA est incluse ; il incombe au groupe de projet d'examiner son éventuel assujettissement à la TVA.

## 5. Autres dispositions

- TA-SWISS n'est pas soumis au droit des marchés publics. Cela signifie qu'il n'existe pas de voie de recours ordinaire contre des décisions relatives à l'acceptation ou au refus d'esquisses ou de propositions de projets.
- Les partenaires contractuels potentiels n'ont droit à aucun dédommagement pour l'élaboration d'esquisses ou de propositions de projets.
- S'appliquent, lors de l'attribution du mandat, les conditions mentionnées dans le *contrat* entre TA-SWISS et les partenaires contractuels ainsi que les *Directives pour les groupes d'accompagnement d'études de TA-SWISS*, jointes au contrat.

## 6. Descriptif détaillé

Un descriptif détaillé peut être obtenu à l'adresse suivante :

<https://www.ta-swiss.ch/fr/projets>

Pour plus d'informations : téléphone 031 310 99 60, e-mail : [info@ta-swiss.ch](mailto:info@ta-swiss.ch)